

SESSION 2024

AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE

Section
DESIGN ET MÉTIERS D'ART

Épreuve écrite d'histoire des arts et des techniques

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAE	1800B	102	8631

Dans la quatrième partie *du Deuxième Sexe* (1949), Simone de Beauvoir se réjouit de ce que « les femmes d'aujourd'hui sont en train de détrôner le mythe de la féminité ».

Vous discuterez ce propos en vous basant sur vos connaissances et réflexions sur la place des femmes dans les arts en Europe dans l'entre-deux-guerres.

Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, 1949, p.28.

